

# COLLEGE Pierre CORNEILLE

5, Rue Jules Ladoumègue

37000 TOURS

Tél. 02 47 46 40 50

Mél. ce.0370991b@ac-orleans-tours.fr



## SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE TENNIS

### I - CONDITIONS D'ADMISSION

Une demande **écrite** doit être également envoyée au Comité Départemental \*.

Retour des dossiers de candidature auprès du collège P. Corneille le : mercredi 3 avril 2024.

Commission de recrutement : jeudi 23 mai 2024.

#### ***Véritable motivation.***

Participation aux championnats départementaux dans sa catégorie.

Acceptation de la charte du sportif.

Inscription en U.N.S.S. **OBLIGATOIRE**

#### **NIVEAU SPORTIF**

- *Entrée en 6<sup>ème</sup>* : niveau de jeu 15/5 pour les garçons – niveau 15/3 pour les filles.
- *Entrée en 5<sup>ème</sup>* : niveau de jeu 15/3 pour les garçons – niveau 15/1 pour les filles.
- *Entrée en 4<sup>ème</sup>* : niveau de jeu 15/1 pour les garçons – niveau 5/6 pour les filles.
- *En 3<sup>ème</sup> l'élève peut poursuivre le tennis mais hors section d'excellence sportive.*

Envoi des résultats sportifs (feuille de résultats) de l'année en cours au Comité Départemental  
Possession d'un certificat de non contre indication de la pratique du sport en compétition (valide)

**IL EST RAPPELE QU'UNE EVENTUELLE DISPENSE EN EPS IMPLIQUE UNE DISPENSE EN TENNIS.**

#### **NIVEAU SCOLAIRE**

Bon niveau scolaire.

### II - HORAIRES D'ENTRAINEMENT PREVISIONNELS

Trois séquences hebdomadaires de 1 heure 30 intégrées dans l'emploi du temps des élèves au collège Corneille, plus 1 heure 30 hors temps scolaire (séquence physique).

### III – CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Demi-pensionnaire au collège Corneille Tours.

### IV – SUIVI DES SPORTIFS

Présence des cadres aux conseils de classe et rencontres parents-professeurs  
Commissions de suivi trimestrielles

#### **ENCADREMENT SPORTIF**

Monsieur Eric PERNON, conseiller sportif territorial.

\* **COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS**

**RUE SUZANNE LENGLEN**

**37000 TOURS**

**TEL : 02.47.32.05.44**